



CENTRE RÉGIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ
FORESTIÈRE DES
PAYS DE LA LOIRE

36, avenue de la
Bouvardière
44800 Saint-Herblain

Tél : 02 40 76 84 35
www.crfp.fr
paysdeloire@crfp.fr

Le taillis



Photo B. Longa

Le taillis simple est, comme son nom l'indique, le mode de gestion le plus simple applicable à un peuplement forestier. Mais cette simplicité ne doit pas faire oublier les limites de ce traitement, tant en terme de production que de renouvellement. Le gestionnaire doit aussi se méfier des quelques écueils qui peuvent jaloner un itinéraire apparemment sans histoire notamment pour ce qui concerne l'épuisement des sols et le vieillissement des souches.

Décrire un taillis

■ Le reconnaître

Un taillis est un peuplement qui ne comporte que des arbres issus de rejets de souches. Dans notre région les taillis les plus fréquents sont à base de chêne ou de châtaignier. Charme, bouleau, robinier et hêtre se rencontrent aussi, mais plus rarement.

■ Le décrire

Deux critères suffisent pour décrire un taillis. Il faut connaître l'**essence** qui le compose et la **circonférence** à 1,30 m de hauteur (hauteur d'homme) du plus gros rejet sur une dizaine de souches différentes réparties sur la surface de la parcelle forestière. L'aspect qualitatif est un élément complémentaire intéressant. Un taillis comportant plus de 60 chênes ou châtaigniers vigoureux, droits et bien répartis par hectare permet de choisir une orientation de gestion différente, plus valorisante que le maintien : la futaie.

■ Construire son programme

La moyenne des circonférences des plus gros rejets mesurés lors de la description détermine l'année probable d'intervention.

Le choix de gestion, réalisé par le propriétaire, détermine le type de coupe qui doit être pratiquée.

Année d'intervention et type de coupe constituent le programme d'intervention par parcelle et l'ensemble des programmes d'intervention des parcelles forme le programme de gestion de la forêt.



Glossaire :

- **Arbre de futaie** : arbre issu de graine.
- **Peuplement** : ensemble des arbres, quel que soit leur stade de développement, poussant sur une parcelle.
- **Rejet** : pousse prenant naissance sur une souche.
- **Essence** : terme forestier correspondant à l'espèce botanique d'un arbre.
- **Parcelle forestière** : partie de forêt sur laquelle le peuplement forestier présente des caractéristiques identiques, même intervention.



Date de la description _____

N° de la parcelle _____

Surface _____

Le taillis



Description

Essences principales _____

• Circonférence moyenne des plus gros rejets de taillis

La circonférence moyenne des plus gros rejets du taillis :

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> dépasse 50 cm | ➔ | Intervention à prévoir dans les 2 ans |
| <input type="checkbox"/> est comprise entre 30 et 50 cm | ➔ | Intervention à prévoir dans 5 à 10 ans |
| <input type="checkbox"/> est inférieure à 30 cm | ➔ | Pas d'intervention à prévoir d'ici 8 à 10 ans |

Ces données, indicatives, ne s'appliquent que dans le cadre d'une sylviculture classique.

Gestion

Des coupes sont prévisibles d'ici 8 à 10 ans (cf description) :

Choix de gestion

- Maintien du taillis simple
- Orientation vers la futaie régulière :
 - taillis de chêne de bonne qualité
 - autre essence du taillis
- Transformation

Interventions

- ➔ Coupe rase et laisser repousser
- ➔ Eclaircir 25 à 35 % des brins au profit des mieux conformés puis suivre la fiche futaie régulière de chêne.
- ➔ Intervention variable en fonction de l'essence du taillis*.
- ➔ Coupe rase et reboisement.

Aucune coupe n'est prévisible d'ici 8 à 10 ans (cf description) :

- Maintien du taillis simple ➔ Redécrire la parcelle d'ici 8 à 10 ans

* Orienter un taillis de châtaignier ou de robinier vers la futaie régulière nécessite des conditions de vigueur et d'âge particulières compte tenu de la vitesse de croissance de ces essences. N'hésitez pas à contacter un conseiller forestier.